LES BIODÉCHETS AU 1ER JANVIER 2024

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire applicable au 1er janvier 2024 demande que soit donnée la possibilité aux usagers, sans contraintes, de trier à la source leurs biodéchets.





En 2024: GPS&0 mettra à disposition 6000 nouveaux composteurs, pour l'habitat pavillonnaire.

Réservation et consultation du guide du compostage en ligne sur gpseo.fr



Vous avez accès à l'ensemble des 11 déchèteries du territoire. Pour connaître la plus proche de chez vous, rdv sur gpseo.fr



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS?

Connectez-vous à gpseo.fr et retrouvez :

- votre calendrier de collectes 2024 personnalisé à votre adresse et imprimable:
- les points d'apports volontaires et les déchèteries les plus proches de chez vous :
- vos démarches en ligne (demande de bac. accès en déchèterie...) :
- les bonnes pratiques pour gérer correctement vos déchets.



INFOS DÉCHETS

0130339000 Lundi au Vendredi de 9h > 12h et 14h > 17h

CALENDRIER DES COLLECTES 1ER JANVIER > 30 SEPTEMBRE 2024





RAPPEL: 100 % DES EMBALLAGES SE TRIENT











QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS?



Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir. Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.



ORDURES MÉNAGÈRES

Jeudi matin



EMBALLAGES RECYCLABLES Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines à partir du 12 janvier (semaines paires) Voies étroites (Rue l'Orme, Rue du Pignon Vert, Rue Héron, Rue des Louisets, Rue Roger Vassieux, Chemin des Presles): collecte le matin



VERRE

Collecte en points d'apport volontaire



DÉCHETS VÉGÉTAUX Mardi après-midi, du 19 mars au 9 juillet et du 20 août au 24 septembre

Voies étroites (Rue l'Orme, Rue du Pignon Vert, Rue Héron, Rue des Louisets, Rue Roger Vassieux, Chemin des Presles): collecte le matin



ENCOMBRANTS

19 mars, 18 juin, 11 septembre, le matin

COMMENT PRÉSENTER CORRECTEMENT MES DÉCHETS À LA COLLECTE?



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Ne rien déposer à côté des bacs



BONNES PRATIQUES

Dans le bac gris dans des sacs fermés.

Dans le bac jaune, en vrac, sans sac. Les cartons doivent être pliés/découpés.



1 bac de 240L par collecte ou 3 sacs et 2 fagots correctement ficelés (1 mètre)



Habitat pavillonnaire: 1m³ par foyer et par collecte / Habitat collectif : vous renseigner auprès de votre gestionnaire.

INTERDIT

Déchets dangereux de type bouteille de gaz, hélium

Cartons mouillés

Souches, terre, cailloux, pots de fleurs (plastique ou céramique)

Electroménager, gravats, miroir/ vitre, textile, déchets dangereux, bouteille de gaz, pneus



Points de collectes sur gpseo.fr, onglet Déchets.





BONNES PRATIQUES



En sacs fermés

COLLECTE EN POINT

D'APPORT VOLONTAIRE



En vrac, sans sac. Cartons pliés, coupés, afin de ne pas boucher les ouvertures.



En vrac, sans sac.

INTERDIT

Ne rien déposer

à côté des bornes

Sacs de + de 50 litres

Cartons mouillés

Vaisselle, vitres ou céramique

RAPPEL



TOUS LES PAPIERS

EMBALLAGES EN PLASTIQUE



AUJOURD'HUI.







TUBES, POTS, BOÎTES, GOBELETS

TOUTES LES BARQUETTES

SACS, SACHETS, FILMS

MÉTALLIQUES



BOUCHONS. CAPSULES & COUVERCLES





















À DÉPOSER EN VRAC. NON EMBOÎTÉS. BIEN VIDÉS & NON LAVÉS.